

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

Abréviations employées dans cette fiche technique sur la sécurité des substances :
N/d = non disponible, s/o = sans objet, ppm = parties par million, VLE = valeur limite d'exposition
Évaluation des risques NFPA : 4 - Très élevé, 3 - Élevé, 2 - Moyen, 1 - Léger, 0 - Aucun, X - Vide

RISQUES SIMDUT : MINIME

ÉVALUATION DES RISQUES NFPA : AUCUN
SANTÉ - 1, INFLAMMABILITÉ - 0, RÉACTIVITÉ - 0

SECTION 1 – IDENTIFICATION ET USAGE DU PRODUIT

IDENTIFIANT DU PRODUIT :	QUANTUM				
USAGE DU PRODUIT :	FINI POUR PLANCHERS				
NOM DU FABRICANT :	ULTRA CHEM INDUSTRIES LTD.		NOM DU FOURNISSEUR :		
ADRESSE RUE :	#1-7107, RUE VENTURE		ADRESSE RUE :		
VILLE :	DELTA	PROVINCE/ ÉTAT	C.-B.	VILLE :	PROVINCE :
CODE POSTAL	V4G 1H7	NUMÉRO D'URGENCE ::	1-800-535-5053	CODE POSTAL	NUMÉRO D'URGENCE

SECTION 2 - INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	%	NUMÉRO DU REGISTRE CAS	DOSE LÉTALE (50 %) DE L'INGRÉDIENT (SPÉCIFIER ESPÈCE ET VOIE D'EXPOSITION)	CONCENTRATION LÉTALE (50 %) DE L'INGRÉDIENT (SPÉCIFIER ESPÈCE ET VOIE D'EXPOSITION)
ÉTHER MÉTHYLIQUE DE DIÉTHYLÈNE GLYCOL (ÉTHER DE GLYCOL DM)	5-7	1569-01-3	2 920 mg/kg (VOIE ORALE, RAT)	N/D
TRIBUTOXYETHYL-PHOSPHATE - PLASTIFIANT	1-2	78-51-3	3 000 mg/kg (VOIE ORALE, RAT)	> 20 MG/L

SECTION 3 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	ÉMULSION	ODEUR ET ASPECT :	ODEUR PEU PRONONCÉE; SOLUTION BLANC LAITEUX		SEUIL OLFACTIF (ppm) :	N/D			
PRESSION DE VAPEUR :	17 mmHg (mm Hg)	DENSITÉ DE VAPEUR :	<1 (Air = 1)	TAUX D'ÉVAPORATION (n-acétate de butyle = 1)	>1	POINT D'ÉBULLITION :	> 100°C	POINT DE CONGÉLATION :	< 0°C
pH :	8,5±0,5	DENSITÉ RELATIVE :	1,035 (Eau = 1)	COEFFICIENT DE RÉPARTITION HUILE/EAU :	SOLUBLE DANS L'EAU À 100 %				

SECTION 4 - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS?					
OUI	NON	X			
MOYENS D'EXTINCTION : COMME POUR UN INCENDIE CONCENTRIQUE					
MESURES SPÉCIALES : MESURES NORMALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE					
POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE :	AUCUN(E)	LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME) :	S/O	LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (% PAR VOLUME) :	S/O
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION :	AUCUNE	PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :	OXYDES DE CARBONE		
RISQUES D'EXPLOSION / SENSIBILITÉ AUX CHOCS	NON	SENSIBILITÉ AUX DÉCHARGES ÉLECTROSTATIQUES :	NON		

SECTION 5 - RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS?	
OUI	X NON
SUBSTANCES INCOMPATIBLES. SI OUI, LESQUELLES?	
OUI	X NON OXYDANTS FORTS
RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS?	
AUCUNE	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX?	
AUCUN	

IDENTIFIANT DU PRODUIT :		QUANTUM							
SECTION 6 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES									
VOIE D'ADMINISTRATION :	CONTACT AVEC LA PEAU	X	ABSORPTION PAR LA PEAU	X	CONTACT AVEC LES YEUX	X	INHALATION	INGESTION	X
EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGÛE AU PRODUIT :									
L'INHALATION ET UN CONTACT AVEC LES YEUX/LA PEAU PEUVENT PROVOQUER UNE IRRITATION.									
EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE AU PRODUIT :									
UNE EXPOSITION PROLONGÉE OU RÉPÉTÉE PEUT PROVOQUER UN DESSÈCHEMENT DE LA PEAU.									
LIMITES D'EXPOSITION :	PROPRIÉTÉS IRRITANTES DU PRODUIT :			SENSIBILISATION AU PRODUIT :			CANCÉROGÉNÉCITÉ :		
N/D	CONTACT AVEC YEUX/PEAU			N/D			NON		
TÉRATOGENÉCITÉ :	TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION			MUTAGÉNÉCITÉ :			PRODUITS SYNERGIQUES :		
N/D	N/D			N/D			N/D		
SECTION 7 - MESURES PRÉVENTIVES									
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :									
GANTS (SPÉCIFIÉ) :			RESPIRATEUR (SPÉCIFIÉ) :				YEUX (SPÉCIFIÉ) :		
NÉOPRÈNE			MINIMUM - EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE SUREXPOSITION, UTILISER UNE CARTOUCHE CONTRE LES VAPEURS ORGANIQUES APPROUVÉE PAR NIOSH.				LUNETTES ANTIÉCLABOUSSURES		
CHAUSSURES (SPÉCIFIÉ) :			VÊTEMENTS (SPÉCIFIÉ) :				AUTRE (SPÉCIFIÉ) :		
IMPERMÉABLES			NON				NON		
MESURES D'INGÉNÉRIE (SPÉCIFIÉ, VENTILATION, ISOLATION DU PROCÉDÉ) :									
VENTILATION GÉNÉRALE.									
MESURE À PRENDRE EN CAS DE FUITE ET DE DÉVERSEMENT :									
DÉVERSEMENT IMPORTANT : RETENIR À L'AIDE D'UN ABSORBANT, RECUEILLIR DANS UN FÛT. PUIS ÉLIMINER. RINCER À L'EAU ET LAISSER SÉCHER.									
ÉLIMINATION DES DÉCHETS :									
SELON LES EXIGENCES DES GOUVERNEMENTS RÉGIONAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAL.									
MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION :									
MÉTHODES NORMALES DE MANUTENTION. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX/LA PEAU.									
EXIGENCES EN MATIÈRE DE STOCKAGE									
ENTREPOSER DANS UN ENDROIT BIEN AÉRÉ. TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE : 15°C (59°F).									
RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE D'EXPÉDITION :						NUMÉRO ONU TMD :			
MÉTHODES NORMALES. ÉVITER DE CONGELER.						NON RÉGLEMENTÉ PAR TMD			
SECTION 8 - PREMIERS SOINS									
MESURES SPÉCIFIQUES :									
INGESTION : BOIRE 3 À 4 VERRES DE LAIT OU D'EAU. FAIRE VOMIR. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.									
CONTACT AVEC LES YEUX : RINCER ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU POTABLE PENDANT 15 MINUTES. CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.									
CONTACT AVEC LA PEAU : LAVER AVEC DU SAVON ET DE L'EAU. CONSULTER UN MÉDECIN SI L'IRRITATION PERSISTE.									
SECTION 9 - DATE DE PRÉPARATION DES FS									
PRÉPARÉ PAR :			NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :			DATE :			
ULTRA CHEM INDUSTRIES LTD. DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES			(604) 946-8357			JUIN 2002			